



PREMIER MINISTRE  
COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT

*Le Commissaire général*

Paris, lundi 12 décembre 2016  
N° 539/CGI/LS/CG/AF

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre courrier du 30 novembre dernier et de la transmission du texte qui sera soumis le 16 décembre aux conseils d'administration des universités membres de l'Université Sorbonne Paris Cité.

Ce document fixe d'une part l'objectif de créer au 1<sup>er</sup> janvier 2019 une grande université de recherche omnidisciplinaire de rang mondial par la réunion des trois universités Sorbonne nouvelle, Paris Descartes et Paris Diderot, d'autre part les modalités de l'association de l'université Paris 13 à ce nouvel établissement. Il témoigne ainsi de la dynamique enclenchée ces derniers mois pour fixer un nouveau cap crédible et partagé au regard de l'action IDEX.

L'approbation de la démarche ainsi déterminée par les conseils d'administration des quatre universités le 16 décembre prochain marquera une première étape particulièrement importante.

Comme vous le souhaitez, le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Commissariat général à l'investissement vous accompagneront dans les prochaines étapes de cette démarche.

Monsieur François HOULLIER  
Administrateur provisoire  
Université Paris Sorbonne Cité  
190, avenue de France  
75013 Paris

D'ores et déjà, un avenant à la convention IDEX de l'Université Sorbonne Paris Cité prévoit un soutien financier d'un montant de 8 millions d'euros sur une période de 18 mois afin de permettre la poursuite des actions les plus novatrices et les plus structurantes. En outre, une mission d'appui et de conseil a été confiée à l'IGAENR pour aider les établissements à mettre en œuvre leur nouvelle feuille de route, notamment sur le plan institutionnel. Enfin, le MENESR prévoit d'apporter un appui financier au titre de la création d'une nouvelle université.

Au-delà, votre travail devra se poursuivre au cours des prochaines semaines afin de dessiner de façon plus précise l'ambition collective des membres de Sorbonne Paris Cité en matière de recherche et de formation, pour atteindre la visibilité internationale recherchée dans une Initiative d'excellence. L'expression d'une stratégie commune, fondée sur la création de la nouvelle université et le rassemblement autour d'une grande ambition scientifique et pédagogique de tous les établissements et organismes partenaires, est en effet la condition nécessaire pour susciter l'adhésion des universitaires, des chercheurs et des étudiants.

Cette expression sera également un préalable au réexamen par le jury de la candidature de Sorbonne Paris Cité au label IDEX.

Cette dynamique d'ensemble et les engagements qui la concrétiseront seront soumis dès que possible au Comité de pilotage de l'action IDEX, afin qu'il se prononce sur l'opportunité de saisir le jury. Dans cette hypothèse, les conditions nécessaires au maintien de la dynamique de projets de Sorbonne Paris Cité pourront être discutées, de façon à permettre d'engager une nouvelle phase de l'accompagnement assuré par le MENESR et le CGI.

Nous vous engageons ainsi à préciser dans les meilleurs délais votre ambition collective ainsi que les modalités et les actions qui permettront son déploiement. Dans un contexte où le schéma de financement global de l'action IDEX doit être bouclé en mars 2017, nous vous encourageons notamment à nous transmettre ces éléments au plus tard fin février.

Dans ces conditions, un examen du nouveau projet de l'Université Sorbonne Paris Cité par le jury international pourrait avoir lieu courant 2018, dans un calendrier prenant en compte l'examen par le jury des IDEX Sorbonne Université, Paris Sciences et Lettres et Paris Saclay.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Louis SCHWEITZER

